

Faune – analyse des impacts : DDP

- **Destruction** : Tout changement dans l'habitat faunique qui en réduit de façon permanente la superficie ou qui en rend une superficie totalement impropre à son utilisation par l'espèce ou les espèces visées par cet habitat.
- **Détérioration** : Tout changement dans l'habitat faunique qui réduit de façon permanente ses fonctions ou sa capacité à soutenir un ou plusieurs processus vitaux de l'espèce ou des espèces visées par cet habitat.
- **Perturbation** : Tout changement dans l'habitat faunique qui réduit temporairement sa superficie ou sa capacité à soutenir un ou plusieurs processus vitaux de l'espèce ou des espèces visées par cet habitat.
- * Extraits du document: MELCCFP. en préparation, mai 2024. Lignes directrices pour la compensation d'habitats fauniques. 20 p.

Faune – analyse des impacts : DDP
MELCCFP - Lignes directrices compensation - à venir

